Le Brignon

bulletin d'informations municipales

C'est dans la commune que réside la force des peuples libres

Alexis de Tocqueville

Les bébés de l'année

Le lotissement avec des lots à 1€ le m²

La fête locale du Brignon

Site internet :
www.lebrignon.fr

n°14 - Mars 2017

Agenda

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi : 9 h à 12 h/ 14 h à 17 h
Mardi : 9 h à 12 h/14 h à 17 h (fermé de 15 h à 16 h)
Mercredi : 9 h à 12 h
Jeudi : 9 h à 12 h/14h à 17 h
Vendredi : 9 h à 12 h/ 14 h à 15 h 30
Téléphone de la mairie : 04 71 57 19 88
E mail : mairielebrignon@wanadoo.fr
Site Internet : Le Brignon.fr
Permanences du maire et des adjoints
- Jérôme BAY : le samedi matin, sur rendez vous, tel : 06 87 23 09 05, mail : jbay0233@orange.fr
- Gabrielle BONY : adjointe chargée des affaires sociales, scolaires et de l'urbanisme : le jeudi, de 10 h 12 h
- Patrick MATHIEU : adjoint chargé de l'entretien de la voirie, du matériel et des travaux : sur rendez-vous
- Vivian BAY : adjoint chargé de l'entretien de la voirie, du matériel et des travaux : sur rendez-vous
- Jonathan HARRIS : adjoint chargé des bâtiments publics, des travaux et du soutien aux commerces et associations : sur rendez-vous

Permanence de l'assistance sociale
plus de permanence au Brignon : prendre rendez-vous au 04 71 07 41 80
Bibliothèque : (au rez de chaussée de l'école): les mardis de 14 h à 15 h et les vendredis de 18 h à 19 h (en période scolaire uniquement)
Syndicat des eaux du Velay Rural : 04 71 02 12 13
Taxi TUDIP : un mercredi après midi sur deux : 14 h au Brignon (abri bus devant l'école), réservation à la Boutique TUDIP au 04 71 02 60 11, impérativement le mardi avant 12 h les semaines impaires. Possibilité ouverte à tous d'utiliser tous les transports scolaires, en s'acquittant d'un billet de transport.
Exposition : L'exposition sur la commune pendant la Grande guerre est visible dans la salle de la mairie aux heures d'ouvertures de la mairie, jusqu'en septembre 2017.
Infirmière libérale : Nathalie MAHE (06 78 87 51 38) et Sandrine COUDERT (04 71 07 99 93)

Baptême civil

Dimanche 12 mars a eu lieu en mairie le baptême civil ou républicain de la petite Sofia Agrain Leyre du village de Tarret, née le 9 mars 2016. En les accueillant, le maire a tenu à souligner que le baptême civil permettait à l'enfant d'entrer dans la communauté républicaine, tout en rappelant son origine. C'était une cérémonie peu courante mais qui aujourd'hui connait un nouvel essor.
Le baptême civil est l'occasion de fêter d'abord une naissance et permet au jeune enfant de bénéficier de deux protecteurs qui lui permettront de mieux faire face aux aléas de la vie.
Après la remise de l'acte du baptême civil en mairie, nous adressons toutes nos félicitations aux parents, au parrain et à la marraine de l'enfant ainsi qu'à toute la famille en souhaitant longue vie à Sofia.

Le mot du maire

Chers amis,

Depuis trois ans, le Conseil municipal travaille à la bonne gestion et au développement de notre commune, malgré le contexte souvent difficile. Par ses décisions injustes, l'Etat continue d'affaiblir financièrement les collectivités locales en les privant des ressources et des dotations indispensables à son bon fonctionnement. Jamais un effort si important ne leur a été demandé. Pour autant, nous poursuivrons le programme d'économies nécessaires afin de mener à bien les investissements que nous avions prévus : l'aménagement du bourg, la réhabilitation de l'ancienne école privée etc.
Au fil de ce nouveau bulletin, vous vous rendrez compte que nos projets avancent malgré tout. Certains mauvais esprits, surtout parmi les technocrates parisiens, n'ont rien trouvé de mieux afin de lutter contre la désertification rurale, de lancer l'idée de supprimer tout bonnement les communes. Ce serait une grave faute. Par les temps qui courent, la commune est le seul échelon de base et de proximité qui permet d'assurer le lien avec la population. Réfléchissez un instant votre vie quotidienne sans la commune où vous vivez, ce serait la disparition pure et simple de nos campagnes. Posons nous la question une bonne fois pour toute. Quand nous nous battons pour la survie d'une école, des commerces, de la population, de l'agriculture, des services, bref de la vie, existe-t-il une autre structure mieux que la commune pour le faire ?

Jérôme BAY

Manifestations 2017

Dimanche 26 mars : Rando VTT des pompiers à Solignac
Dimanche 9 avril : Loto de l'APE
Lundi 1er mai : Vente de muguet APE
Dimanche 7 mai : Cérémonie des anciens combattants
Samedi 20 mai : Portes ouvertes à l'école
Du 20 au 25 mai : Collecte de ferrailles
Dimanche 4 juin : Vide greniers au Brignon
Vendredi 23 juin : Spectacle musical de l'école
Samedi 8 juillet : Tournoi de foot
8 et 9 juillet : Fête du Vent
Jeudi 13 juillet : Râpée des pompiers à Solignac
Vendredi 14 juillet : Concours de pétanque et feu de la St Jean aux Ceyssoux
15 et 16 juillet : Fête et vide greniers à Ussel. Bal du foot
Dimanche 6 août : Fête de Bessarioux
18 - 19 et 20 août : Fête du Brignon
Samedi 9 septembre : Challenge Gisèle Hilaire, pétanque
Samedi 14 octobre : Soirée dansante de l'APE
Dimanche 5 novembre : Guy Fawkes aux Ceyssoux
Dimanche 12 novembre : Commémoration
Belote du Fleurac
Dimanche 19 novembre : Loto des Ainés
8 et 9 décembre : Téléthon au Brignon
Dimanche 10 décembre : Belote de Bessarioux
Dimanche 17 décembre : Belote de la pétanque
Samedi 13 janvier 2018 : Concours belote du foot

Démographie 2016

12 NAISSANCES
AGRAIN LEYRE Sofia, le 9 mars, Tarret
AVERLANT Emma, le 29 avril, Le Bourg
BORY SOUVETON Tess, le 5 août, Les Ceyssoux
BOURNOT Maxence, le 16 février, Le Bourg
CRESPE Hélios, le 1er février, Ussel
DELSARTE Maëllanne, le 20 mars, Le Bourg
DUPUY Loris, le 11 février, Le Bourg
JOUHANNEL Tristan, le 28 mai, Bessarioux
LAURENT Nathéo, le 15 juin, Les Granges
MESTRE BRAUD Louna, le 1er mars, Tarret
PASCAL Keylia, le 20 novembre, Le Bourg
SAGNARD Camille, le 13 septembre, Chadernac

3 MARIAGES
CRESPE Guillaume et LAURORA Leslie, le 19 mars, Ussel
GÖTZ Jean Philippe et MICHEL Aurélie, le 29 octobre, Les Salles
VARENNE Daniel et DA SILVA Séverine, le 20 août, Le Bourg

7 DÉCÈS
COURBON André, le 6 mai, Le Bourg
GERBIER Adrienne, le 19 mai Aunac
ENJOLRAS Aimé, le 6 juillet, Chadernac
FALCON Elie, le 23 avril, Ussel
BONNET Noël, le 9 aout, Bessarioux
SABY née LASHARMES Juliette, le 17 octobre, Le Bourg
TRUCHET Mireille, le 5 décembre, Les Ceyssoux

Les bébés de l'année.

La petite Louna

Mariage de Daniel Varenne et Séverine Da Silva

Mariage de Guillaume Crespe et Leslie Laurora

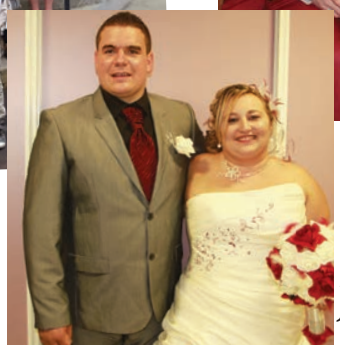

Mariage de Jean-Philippe Götz et Aurélie Michel

Les noces d'émeraude de Marjorie et Jean-Marie Scifo

Le samedi 18 juin a eu lieu au Brignon les noces d'émeraude (40 ans de mariage) de Marjorie et Jean-Marie Scifo, demeurant depuis 5 ans au village de Bèthe. Ils se sont dits oui le 19 juin 1976 en mairie d'Arles. Ils sont donc repassés devant le maire quarante années plus tard même si pour Marjorie, ce fut une réelle surprise. Entouré de leurs filles, Flora et Marie-Laure et de nombreux amis, le couple a renouvelé ses voeux comme au premier jour de son union. *«On pourrait penser que c'était hier, tant l'amour qu'ils se sont déclaré a perduré, au point d'être encore plus visible en 2016»,* déclarait le maire dans son mot d'accueil. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Lucia et Daniel Montaner ont fêté leur noce d'or

Ils s'étaient dit oui il y a maintenant plus de 50 ans, c'était le 6 novembre 1965 en mairie de Caluire et Cuire dans le Rhône. Samedi 11 juin 2016 à 17h, le couple a souhaité renouveler ses voeux devant le maire en présence de très nombreux invités.
Lucia est née le 23 mars 1944 à Mirano en Italie, Daniel quant à lui naquit le 14 janvier 1943 à Mâcon dans la Saône et Loire. De cette union sont nés quatre enfants : Serge, Béatrice, Jocelyne et Bruno. La famille s'est bien agrandie avec de nombreux petits enfants et même bientôt un arrière petit enfant.
«Nous vous connaissons tous ici pour votre bonne humeur, votre gentillesse depuis que vous vous êtes installés en 1981 à Ussel. Ici Daniel Montaner est aussi connu pour sa passion pour la course. Après le marathon de New York, et j'en passe, il a quand même effectué le marathon de Paris à 69 ans en 4h 43 et en arborant le maillot aux couleurs de la commune», déclarait le maire en souhaitant que cette embellie continue jusqu'à la fin de leur jour. Les noces d'or se poursuivaient à la salle polyvalente avec un repas en grande pompe, préparé avec talent

par le restaurant Chez Monique à Ussel. Jugez plutôt du menu savoureux : salade composée aux magrets de canards, vols au vent aux dés de jambon, dos de cabillaud, roastbeef sauce aux cèpes, omelette norvégienne, framboisier festif.

Un nouveau lotissement à 1 euro le m²

Un nouveau lotissement «Les Cartavades», situé au sud du bourg, à côté de la salle polyvalente, va voir le jour avec 12 lots d'environ 700 m². Les travaux de viabilisation (terrassement, réseaux, bordures etc) réalisés en régie par nos employés communaux sont bien entamés. Ce sera une opportunité pour ceux qui souhaiteront s'y installer. Le prix au m² va défier toute concurrence, il sera de 1 euro, mais la contrepartie sera que la priorité sera donnée aux jeunes ménages avec des situations stables et qui devront s'engager à construire une maison dans un délai de deux ans. Le but est bien sûr de maintenir la population et les effectifs de l'école. Le déficit sera en partie comblé par une subvention obtenue de la Région Auvergne Rhône Alpes d'un peu plus de 8000 euros. Ce sera quand même une perte mais elle sera compensée à terme par les nouveaux habitants qui verseront à la commune des impôts locaux. Le conseil municipal a approuvé également l'avant projet des travaux d'éclairage public du futur lotissement et confié la réalisation des travaux au Syndicat d'Energies, pour un montant estimatif de 3544.14 €.
Renseignements en mairie.

Des travaux d'aménagement dans le bourg

Le vieux bâtiment de l'ancienne salle des fêtes vient d'être démoli par l'entreprise Orfeuvre TP. La déconstruction du bâtiment désaffecté depuis plusieurs années a duré une semaine. Particularité de l'opération : les pierres ont été concassées sur place et serviront de matériaux pour le nouveau lotissement «Les Cartavades» en cours de réalisation.
Le projet vise à aménager une place de parking devant la mairie, d'améliorer la circulation du carrefour conduisant au hameau des Roys et de mettre en valeur l'église inscrite aux Monuments historiques. Le projet communal s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du bourg : le vieux cimetière jouxtant l'église sera valorisé avec la rénovation du mur et la valorisation des pierres tombales. Autour de la place du monument aux morts, la chaussée sera entièrement refaite, tout comme les accotements. Coût total de l'opération : 50 000 euros HT financés par le Département (fond 199), la Région (sous réserve), les amendes de police et la réserve parlementaire (sous réserve).

Lors des travaux de démolition.

Le vieux cimetière.

La nouvelle place de la mairie.

Ecole libre : début des travaux

Enfin, les travaux de réhabilitation de l'ancienne libre vont pouvoir débuter au printemps, malgré plusieurs déconvenues. C'est un partenariat OPAC/Commune avec une partie communale très bien financée à près de 80 % par l'Etat, la Région, le Département, et la Communauté d'Agglomération. Trois appartements (2 T3 et 1 T2) s'adressant plutôt à des personnes à mobilité réduite y seront réalisés. La réhabilitation du deuxième étage constituera la deuxième phase du projet à la charge de la commune.

La commission des marchés de l'OPAC et la maire du Brignon se sont réunis le 18 juillet 2016 et ont attribué les marchés pour les différents lots pour l'aménagement de 3 logements et d'un espace communal dans l'ancienne école libre du Brignon :

Lot démolition ..... Ent FAURE, 7688.04 € HT
Lot Maçonnerie..... Ent FAURE, 55 048.75 € HT
Lot Charpente Couverture..... Ent SOULIER, 19 923.47 € HT
Lot Menuiseries extérieures ..... Ent SERODON, 12 637 € HT
Lot Menuiseries intérieures .... Ent FAURE Régis, 1 082.66 € HT
Lot Platrerie peintures ..... Bâti et Déco, 6 082.12 € HT
Lot Chapes auto lissantes ..... Vivarais Chape, 452.13 € HT
Lot Carrelages Faïences ..... Ent ASTRUC, 3.033.23 € HT
Lot Serrurerie..... CHARREYRON Gilles, 5 243 € HT
Lot Enduits de façades..... Ent FACAD'ISO : 22 717.85 € HT
Lot Plomberie, sanitaires..... Ent Lashermes : 2 720.42 € HT
Lot Electricité ..... Ent ELEC'JEAN, 5 059.87 € HT
Lot Espaces verts..... ROCHE Paysages , 1 617.08 € HT
Lot Désamiantage ..... Amiante Recycling, 6 513.50 € HT
Diagnostic amiante ..... ATW, 50 € HT
Marché de maitrise d'œuvre..... 13 526.22 € HT

Installation d'une aire de jeux dans le bourg

Une aire de jeux a été implantée dans le centre bourg du Brignon, sur la place du monument aux morts. Elle se compose de plusieurs structures : balançoire, mini toboggan etc. Dernièrement, les élus municipaux autour du maire ont effectué une visite des travaux d'installation réalisés par les employés communaux en présence de plusieurs parents. Il a fallu décaisser le terrain avant de bien fixer la structure fabriquée et parfaitement dans les normes. Déjà, l'aire fait le bonheur des nombreux enfants qui ont pu tester chacun des jeux.

Les difficultés d'accès à internet et au téléphone mobile

Une réunion était organisée en mairie avec Jean-Claude Garret, directeur des relations avec les collectivités locales de la délégation régionale Auvergne d'Orange afin d'évoquer les problèmes rencontrés sur la commune par l'accès à internet et la téléphonie mobile.

En 2013, la région Auvergne en partenariat avec Orange a lancé un plan très haut débit sur les six Agglomérations. D'ici 2020, les territoires devaient donc être tous raccordés à la fibre. Mais cette perspective semble s'éloigner. L'arrivée de la fibre optique devrait tout résoudre : *«Tous les foyers de l'Agglo seront raccordés d'ici 2022, c'est le délai maximum. Ce n'est pas rassurant mais vous n'êtes pas les seuls. Le réseau cuivre est arrivé à son maximum et on court un peu après l'explosion des usages»*, précisait M. Garret.

Un délai qui pourrait être raccourci à en croire les dires du directeur des relations avec les collectivités locales. *«C'est le marché qui va décider. Pour le moment, nous sommes les seuls à financer. Les seuls à prévoir l'avenir. Si les autres opérateurs s'y mettent, ça ira plus vite. On recherche l'emballement du marché. Des signes montrent que ce n'est pas loin. Il est grand temps d'avoir des cofinancements»*.

Mais que faire en attendant ? Aucune nouvelle centrale ne sera créée pour permettre aux habitants d'avoir un débit supérieur qui pour le moment est souvent bien inférieur à 1 Mo au Brignon et ailleurs. Seule solution : le satellite. Le directeur a expliqué que le débit Internet dépend des caractéristiques physiques de la ligne téléphonique, en cuivre. Plus l'habitation est éloignée des équipements d'accès Internet, plus le débit est faible. Les pertes sont importantes sur les réseaux cuivrés. La fibre permet de ne pas perdre de débit, même si l'habitation ou l'entreprise est éloignée du nœud de raccordement. Mais pourquoi le débit fluctue en cours de journée ? Plusieurs explications sont avancées. Tout d'abord, cela dépend de l'utilisation. Plus il y aura d'utilisateurs sur une même box, plus le débit sera faible : plusieurs connexions Internet, TV... Il y a aussi les serveurs des sites web consultés. Plus il y aura d'Internautes connectés à un même site, plus le temps d'affichage de la page web sera long.

Quant au téléphone mobile, les problèmes rencontrés se concentrent surtout sur le village de Bizac, éloigné de l'émetteur.

Un circuit VTT sur notre territoire

Quinze circuits de différents niveaux viennent de voir le jour dans sept communes du territoire de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Reliés, ils composent La ronde du Velay, un tour de 194 km. L'un des circuits emprunte les chemins de la commune du Brignon. L'option retenue est celle de boucles de longueurs et difficultés variées, sur le territoire de l'ancienne agglomération du Puy, et jamais éloignées de plus d'une vingtaine de kilomètres de la cité mariale. Les localités de départ sont : Chaspuzac, Solignac, Aiguilhe, Polignac, Saint-Christophe-sur-Dolaizon et Blavozy.
Pour chacune, les parcours vont de 9 à 35 kilomètres, les dénivelés de 120 à 1.200 mètres. Quatre boucles et une descente (du lac de l'œuf) sont classées vertes (faciles), trois bleues (difficulté moyenne), six rouges (assez difficiles) et trois noires (difficiles), des couleurs que l'on retrouve sur la documentation et les flèches du balisage.

Le repas des aînés en toute convivialité

Le repas des personnes âgées de plus de 67 ans a rassemblé dimanche 4 décembre plus de 70 participants à la salle polyvalente.
Le maire Jérôme Bay a souhaité la bienvenue à tous les convives avant de rendre hommage au personnes décédées durant l'année. Il accueillait notamment les personnes nées en 1949 : Marie-Claire Sagnard, Viviane Brusselle, Marie-Jo Bay, Mireille Commaille, André Roche. Il saluait également les doyens de la commune qui n'ont pu être présents ce jour là : Louis Bonnaud, le 25 février 1924 et Marie-Louise Liabeuf née le 12 septembre 1923. Quant au doyen de l'assistance, il s'agissait de Victorien Bay âgé de plus 90 ans.
«Ce repas annuel est une tradition que nous tenons à perpétuer, un moment d'amitié et de chaleur humaine, c'est surtout un moment de respect, de salutation et de remerciements pour tout ce que vous avez fait au cours de votre vie. Parce qu'on vous doit beaucoup et la vie étant ce qu'elle est, nous n'avons finalement que peu de moment pour vous témoigner notre gratitude», déclarait le maire en s'adressant aux ainés de la commune. Un colis a été remis aux anciens qui n'ont pu faire le déplacement.
C'est un repas très copieux et savoureux qui a été offert aux participants, préparé avec soin par le restaurant Chez Monique à Ussel. Au menu : Apéro : Kir mousseux, salade festive avec foie gras maison et magret confi, aumônière de volaille et champignons, joue de bœuf sauce au vin, accompagnements : tomate provençale et purée maison, farandole de desserts. Certains n'ont pas manqué, comme à l'accoutumée, de pousser la chansonnette avant de se séparer.

La commune candidate au concours national des villes et villages étoilés

L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit entre minuit et 6 heures a permis de réduire pratiquement de moitié ce poste budgétaire avec une économie de plus de 5000 euros entre 2014 et 2016.
Cette action en faveur de préservation de la nuit se poursuit avec la signature de la charte pour la protection du ciel et de l'environnement en mairie en présence du maire, des élus municipaux et de Alain Mourlevat de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN). Après cette première étape, le conseil municipal a décidé de présenter sa candidature au concours national des villes et villages étoilés. Le dossier permet de mener à bien une étude approfondie sur l'état et la performance de l'éclairage public et de définir les démarches d'amélioration.

Lors de sa venue à la réunion du conseil municipal, Alain Mourlevat a expliqué les effets néfastes des éclairages nocturnes non adaptés sur l'homme et sur l'ensemble des êtres vivants. La commune a mis en oeuvre de nombreuses actions pour la protection du ciel comme l'extinction nocturne et le remplacement des lampes non adaptées etc. Rappelons que près de 40 % des communes de Haute-Loire se sont engagées dans un programme d'extinction de l'éclairage une partie de la nuit.

Des chemins remis en état

La commune compte 77 km de voirie communale (sans la voirie rurale). Les employés municipaux ont fort à faire pour entretenir tout ce réseau en répandant les quantités de pouzzolane nécessaires. Cette année, l'accent a été mis sur le nivellement et le compactage de certains chemins très empruntés. C'est l'entreprise Gaucher qui a effectué ce travail sur une dizaine de kilomètres au total.

Des travaux d'assainissement au cimetière

Le cimetière du Brignon a rencontré à plusieurs reprises des problèmes liés au mauvais écoulement de l'eau. La commune a décidé d'assainir la partie haute du cimetière avec le creusement d'une tranchée de plus de deux mètres de profondeur et la pose de matériaux assainissants.

Plomberie
Zinguerie
Chauffage
Gérald LAURENT
Solaire
Géothermie
DEPANNAGE ET ENTRETIEN CHAUDIERES
43370 SOLIGNAC/LOIRE - Tél. 04 71 01 50 43

Tarifs municipaux

- **Tickets cantine enfants** ..... 3.40 €
- **Tickets cantine adultes** ..... 5.60 €
- **Concessions cimetières** ..... 1 000 €

SALLE POLYVALENTE :

- Pour les habitants de la commune
- week end ou deux jours d'affilés ..... 200 €
- Soirée – repas
(avec état des lieux avant 10 h) ..... 120 €
- Apéritif ..... 100 €

- Pour les associations ..... gratuit
- Caution ..... 300 €
- Sono : 30 € - Caution sono : 800 €

- Pour les personnes n'habitant pas la commune
- week end ou 2 jours d'affilés 320 €
- Soirée -repas
(avec état des lieux avant 10 h) ..... 280 €
- apéritif ..... 220 €

- Assemblée générale association hors commune ..... 200 €
- AG avec apéritif ..... 200 €
- AG avec repas ..... 220 €
- Caution ..... 500 €
- Sono : 60 € - Caution sono : 1 000 €

Pas de location de mobilier hors de la commune

LOYERS APPARTEMENTS :
- grand appartement ..... 280 €
- petit appartement ..... 250 €

PORTAGE DES REPAS ..... 8.10 €

Ces tarifs s'appliquent au 1er janvier 2017.

A l'écoute du Conseil municipal

ETUDE INSONORISATION SALLE POLYVALENTE :
Le Conseil municipal décide de confier à l'entreprise Décibel France une étude acoustique pour la salle polyvalente, pour un montant de 2 800 € HT.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR MULTIPLE RURAL POINT MULTI SERVICES :
Après le 31 décembre 2018, le bourg du Brignon ne disposera plus de commerce multi service avec la fin du bail à réhabilitation liant la Communauté d'Agglomération du puy et les propriétaires.
La commune a lancé une étude de faisabilité de commerce multiple rural point multi services, regroupant une café restaurant, dépôt de pain, épicerie et lieu de découverte et d'exposition sur la patrimoine local.
Ce projet ne verra le jour que si les subventions sont suffisantes. Le conseil municipal sollicite donc l'Etat au titre de la DETR, pour une subvention la plus élevée possible.

DESIGNATION DELEGUES AU SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU VELAY RURAL :
Suite au nouveau schéma départemental de coopération intercommunal et à la fusion des syndicats situés dans ce nouveau périmètre, un nouveau Syndicat, nommé Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Velay Rural est créé. Il convient de nommer 2 délégués titulaires : M. BAY Jérôme et M. BAY Vivian et un délégué suppléant : M. BONNAUD Jérôme.

IMMEUBLE SANS MAITRE :
Les propriétaires des parcelles cadastrées B 554, H 308 et H 310 ne se sont pas fait connaitre dans un délai de 6 mois et les impôts fonciers n'ont pas été réglés. La commune peut donc s'approprier ces biens, dans la cadre de la procédure des immeubles sans maitres.
Le conseil municipal décide donc d'exercer ce droit.

ASSURANCE STATUTAIRE :
Le conseil municipal décide d'accepter la proposition d'assurance statutaire proposée par le Centre de Gestion de la FPT, auprès de GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne, à partir du 1er janvier 2017.

FIXATION ET REPARTITION DU NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :
Le conseil municipal décide de valider pour la nouvelle Communauté d'Agglomération , l'accord local fixant à 95 le nombre de conseillers communautaires.
Rappelons que depuis le 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération à laquelle nous appartenons est passée de 28 à 71 communes.

ADHESION AU SERVICE INSTRUCTEUR INTERCOMMUNAL D'URBANISME DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :
Le 1er janvier 2017, l'instruction des permis de construire ne sera plus faite par les services de l'Etat. Aussi, la commune du Brignon décide d'adhérer au service instructeur intercommunal créé par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE CRECHE ET CENTRE DE LOISIRS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :
Dans le cadre du schéma de mutualisation, la Communauté d'agglomération souhaite étendre sa compétence «petite enfance» au transfert des crèches, micro crèches et jardins d'enfants situés sur son territoire. Le conseil municipal approuve ce transfert à la condition expresse qu'elle prenne également en compte le transfert des centres de loisirs sans hébergement.

POUZZOLANE AUX PARTICULIERS :
Le conseil municipal fixe à 10 Tonnes la quantité de pouzzolane affectée à chaque foyer de la commune pour l'année 2017.

ETUDE DE SENTIER D'INTERPRETATION DE LA HAUTE VALLEE DE LA LOIRE
Le CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) a initié une démarche «Itinérance entre gorges et plateaux de la haute vallée de la Loire, entre volcans et Loire sauvage» sur plusieurs communes de la rive droite de la Loire (Alleyrac, Goudet, Salettes, St Martin et Chadron) et propose d'intégrer Le Brignon pour la rive gauche de la Loire.
Cette démarche associe les prestataires touristiques en construisant un projet de développement touristique autour de l'itinérance mettant en valeur la grande diversité des partimoines. Cette étude permettra de définir les thématiques et les sites à valoriser : intérêt volcanique et géologique dominant la Loire aux Salles et aux Rosières, grottes des Ceyssoux et de Bethe, orgues des Salles, terre volcanique, Abbé Aulanier, églises du Brignon et d'Ussel, lentilles vertes... sur le sentier GR3F qui traverse la commune.
Cette étude sera confiée à l'agence Excepto et permettra de définir les outils nécessaires à la présentation et à la valorisation du patrimoine : mobilier d'interprétation, tables d'orientation, applications, vidé. Elle est d'un montant de 2400 € HT.

MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES
Le conseil municipal apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des jeux olympiques de 2024.

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT D'ECLAIRAGE PUBLIC
Le conseil municipal souhaite renouveler l'éclairage public vieillissant et énergivore de la commune. Une deuxième tranche de travaux est prévue en 2016 pour les villages des Salles, Les Rosières, Fleurac et Bizac. Les travaux sont réalisés par le Syndicat d'Energies de la Haute Loire, qui sollicite des subventions européennes du fonds LEADER.
Le montant estimé des travaux est de 29 354.48 € HT. Le Syndicat d'Energies prend 27 % du montant HT des travaux, plus la TVA en totalité, la participation LEADER, si elle est approuvée est de 40 %. Il reste donc 33 % à la charge de la commune, soit 9686.98 € HT. Si la subvention LEADER n'est pas obtenue, la répartition sera de 55 % pour la commune et 45 % pour le Syndicat d'Energies.

ADHESION A L'OUTIL SIG/GMAO DU SYNDICAT D'ENERGIES :
Le conseil municipal décide d'adhérer à l'outil SIG/GMAO proposé par le Syndicat d'Energies de Haute Loire. Cet outil permettra de gérer toutes les données d'éclairage public sur un fonds de carte informatisé et signaler les pannes en temps réel. Cet outil sera gratuit pour la commune, seul le recensement du patrimoine d'éclairage public donnera lieu à une participation financière (2.50 € par point lumineux et 10 € par commande d'éclairage public).

SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS :
- Atout vent ..... 750 €
- ADMR ..... 100 €
- Association Confluences ..... 100 €
- Association des Amis de Fleurac 150 €
- Association des Parents d'Elèves 300 €
- Amicale des sapeurs pompiers.. 300 €
- Association LAVE ..... 100 €
- Association sportive du Brignon 600 €
- Association des anciens sapeurs pompiers ..... 80 €
- Association de pétanque ..... 300 €
- Association des amis de Bessarioux : ..... 150 €
- CATM/PG ..... 290 €
- Club des 2 Clochers ..... 320 €
- Comité des fêtes ..... 300 €
- Des gardes aux vallées ..... 100 €
- Les Amis de l'Aubespi ..... 150 €
- Société de chasse ..... 250 €
- Visiteuses des malades ..... 100 €

CCAS :
Le conseil municipal décide de maintenir la Commission Communale d'Action Sociale du Brignon. En effet, la loi NOTre permet désormais la dissolution ou le maintien de cette commission.

Temps périscolaire

Depuis l'année dernière, l'organisation a changé et, désormais, l'école prend fin à 15 h 45. Il revient aux communes d'assurer les activités le temps dénommé « périscolaire », de 16 h à 16 h 45.

La commune du Brignon propose de nombreuses activités tout au long de la semaine : danse, sport, couture, expression corporelle, patchwork, activités manuelles, aide aux devoirs, jardinage.

Certaines activités (sport, danse, activités manuelles et expression corporelles sont assurées par des animateurs professionnels diplômés. D'autres sont faites par des bénévoles qui prennent sur leur temps libre pour s'occuper des enfants. Un grand merci à eux. La commune a tenu à les remercier en leur offrant un repas au restaurant Chez Monique à Ussel.
Les enfants de l'école peuvent donc choisir à leur gré des activités très intéressantes et enrichir leurs connaissances de façon ludique dans un cadre moins formel que celui de l'école.

Un dictionnaire offert aux trois élèves qui entrent en 6ème

L'école a connu trois départs en sixième en juin 2016 et à rejoindre le collège. Lors de la fête de fin d'année, en présence des enseignantes, la municipalité représentée a offert à chacun d'entre eux un dictionnaire du collégien. Il s'agit de Jérémy Tallobre, Emilien Dire (absent de la photo) et Clovis Audemard. Ils ont quitté leur école avec un peu d'émotion bien compréhensible.

Photo des bénévoles qui ont oeuvré pour le temps périscolaire.

Les sapeurs-pompiers du Brignon/Solignac

MOT DU CHEF DE CENTRE

2017, un nouveau tournant pour notre Centre d'incendie et de secours.
Près de 14 ans après le rassemblement des centres du Brignon et de Solignac, nous allons vivre courant du 1er semestre un tournant important. En effet, pour être en adéquation avec les risques de notre secteur d'intervention (population qui est en constante augmentation, passage sur les deux communes de la RN 88 représentant un risque routier important, renforcement de la couverture du secteur sud, mais aussi en prévision de l'ouverture prochaine de la déviation du Puy-en-Velay) un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) va intégrer nos remises. Le secours à personne représente aujourd'hui près de 80% de nos interventions ; cet engin trouvera donc toute sa place aux côtés de nos autres véhicules de secours. Pour une caserne, se voir doter d'un nouvel engin est toujours un moment important.

2016 a également vu arriver au centre, deux nouvelles recrues : Olivier FAVERIAL et Mathieu MICHEL, qui a pour sa part, déjà un passé de sapeur-pompier à Cayres et à Clermont-Ferrand.
Le nombre d'opérations est resté stable en 2016 se situant autour de 180. En ce qui concerne la formation, un grand nombre d'entre nous ont suivi des stages au sein de l'Ecole Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire. Pour certains, cela va se traduire prochainement par des évolutions en grade. Jérôme BONNAUD, après l'obtention des qualifications de chef d'agrès incendie, s'est vu remettre, à l'occasion de notre Sainte Barbe, les galons de Sergent. Il en sera de même dans quelques mois pour Cyrille BUISSON, Mickaël BESSE et Frédéric BAY qui ont obtenu eux aussi cette nouvelle compétence. Cécile SUREL, Frédéric PEYROLLIER et Romain GAILLARD ont quant à eux été nommés Caporaux Chef. Toujours coté formation, un grand nombre d'entre nous ont participé à une formation au caisson d'observation et d'étude des phénomènes thermiques situé à Saint-Vincent. Olivier FAVERIAL a quant à lui obtenu la formation Prompt Secours. Il faut bien sûr ajouter à tous ces stages les nombreuses heures passées en Formation de Maintien et Perfectionnement des Acquis que ce soit en secourisme ou incendie.
Fait marquant dans la vie d'un homme du feu, trois d'entre nous ont été décoré pour les années passées à servir au sein du corps départemental. C'est ainsi que Frédéric PEYROLLIER et Patrick GINEYS ont reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service et Raphaël TALLOBRE la médaille de vermeil pour 25 ans de service.

La médaille de vermeil remise à Raphaël Tallobre.

MOT DU PRÉSIDENT D'AMICALE

L'amicale du centre a encore réussi, pour l'année 2016, à s'investir dans de nombreuses manifestations. Le dynamisme et la cohésion de celle-ci motive toujours et encore les Sapeurs-Pompiers du Brignon/Solignac.

- Tout d'abord le mois de Janvier a ravi les plus petits, car le Père Noel est passé à la salle communale de Solignac pour amener quelques présents à une trentaine d'enfants de sapeurs-pompiers. La galette et la convivialité a été appréciée par toutes les familles présentes.
- Le 20 mars a eu lieu la randonnée VTT et Marche au profit du Téléthon. Celle-ci a encore connue un franc succès car bon nombre de sportifs se sont levé tôt pour parcourir les 15 et 30Km de VTT ou les 12Km de Marche au départ de la salle polyvalente de Solignac. A l'arrivée et pour les plus gourmands, l'amicale des Chasseurs de Solignac avait préparé une daube de chevreuil que près de 150 personnes ont pu déguster. La randonnée et le repas ont permis de récolter 2634 euros entièrement reversés au Téléthon. Cette manifestation revient en 2017 et se déroulera le 26 Mars.
- Le 2 Avril avait lieu le fameux bal des pompiers à la salle polyvalente du Brignon. Près de 170 personnes ont envahi la piste de danse. Cette manifestation sera remplacée en 2017 au profit d'une troupe théâtrale ou de danse.
- Le 28 Mai a permis à l'ensemble du personnel de la Caserne de se retrouver autour de l'habituel Méchoui.
- Le13 juillet a comme chaque année rassemblé près de 500 personnes. Nous tenions à remercier l'ensemble des associations pour le prêt de matériel ainsi que les habitants pour cette

désormais coutume du 13 juillet.
- Le 20 Août, le concours de pétanque pour la vogue du Brignon n'a pas connu un franc succès pour cause de pluie. Seulement 20 doublettes inscrites.
- Nous avons terminé l'année le 26 Novembre avec la Ste Barbe. Messe, cérémonie et repas font partie de la coutume des Sapeurs Pompiers. Cette année la messe s'est déroulée à Solignac et le repas à la salle du Brignon.
- Enfin, l'amicale tient à remercier tous les habitants du Brignon et de Solignac pour l'accueil qui nous a été réservé lors de notre passage pour les calendriers.

QUELQUES NAISSANCES AU SEIN DU CENTRE

Nous souhaitons la bienvenue à Romane qui est venue agrandir le foyer du Sapeur Laurianne Gorse. Bienvenue également à Rose qui ajoute un peu de féminité dans le foyer de l'Infirmière Sapeur Pompier Emilie Mallon.

Anciens sapeurs pompiers

le samedi 25 juin 2016 s'est déroulé le challenge Jean Luc Chacornac au boulodrome de Solignac sur Loire. Trente quatre doublettes ont été formées.La doublette jeunes a été remportée par Lilian Roudil/Léo Peyrollier. Le challenge Jean Luc Chacornac a été gagné par Antoine Biggi/Fabrice Chapuis.

Le coin des échos

Sapeurs-pompiers - un appel est lancé par le centre de secours du Brignon Solignac pour recruter sur notre territoire des sapeurs pompiers volontaires. Se renseigner en mairie. `

Produits phytosanitaires - Plusieurs habitants s'interrogent sur l'utilité des pesticides employés pour les abords de la voirie dans les villages. Depuis le 1er janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit aux collectivités publiques l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage (sauf exemption pour certaines zones). Certains produits utilisés dans le cadre de l'agriculture biologique ou dits de biocontrôle sont néanmoins autorisés. Le désherbage est cependant un service très apprécié. Il concourt à l'entretien et à la mise en valeur de nos hameaux. Pour les habitants qui préfèrent utiliser d'autres moyens à leur convenance (tondeuse, débroussaillage naturel etc), merci de nous le signaler en mairie. Nous tenons à préciser que ce travail manuel aux abords de votre propriété ne pourra pas être effectué par nos services.

Job d'été : la commune veut lancer, à titre d'essai, une opération job d'été à destination des jeunes de la commune de moins de 18 ans. Ils seront, pendant un laps de temps défini durant l'été, employés pour entretenir les espaces publics communaux. Pour les personnes intéressées, s'adresser en mairie.

Collecte - Le centre départemental de musiques et danses traditionnelles de Haute-Loire a lancé un projet de recensement et de collectage d'éléments du patrimoine local : témoignages, musiques, danses, traditions populaires afin de le transmettre et de le diffuser. Plusieurs habitants de notre communes seront consultés.

Biens sans maitre - La commune est propriétaire de l'immeuble LONG à Fleurac, cadastré E 508 d'une contenance de 492m2. Le conseil l'a mis en vente après estimation des Domaines (30 000 euros). Les personnes intéressées peuvent faire une offre en mairie.

Assainissement - Le projet d'assainissement des villages des Roys et du Chomeil est à l'étude. Il desservirait au total 7 habitations. Une réunion sera programmée avec les habitants concernés.

Un joli chèque pour le Téléthon

Un joli chèque d'un montant de 8.153,12 euros a été remis à Jean-Guy Andréoletti en faveur du Téléthon 2017. La remise du chèque s'est effectuée en présence des associations qui se sont mobilisées pour différentes manifestations, en présence de messieurs Bonnal, maire de Solignac, et Bay, maire du Brignon, ainsi que les sapeurs pompiers du centre de secours Le Brignon/Solignac.

Lucien Peyrollier, coordinateur de ce Téléthon du 4 et 5 décembre 2016, remerciait vivement toutes les associations pour leur motivation et leur participation et les nombreux acteurs. Les efforts de tous ont contribué à la remise d'un chèque d'un montant en très forte hausse par rapport à celui de l'année précédente. Jean Guy Andréoletti a souligné l'extrême générosité des deux communes Solignac et Le Brignon en faveur de ce Téléthon.

Les amis de Bessarioux

L'association des amis de Bessarioux organise chaque année son traditionnel repas du mois d'août. Le beau temps a régné en maitre durant toute la journée. Du coup, l'affluence était au rendez vous avec pas moins de 160 repas servis. Les nombreux bénévoles de l'association réunis autour de leur président Marc Boyer étaient à l'oeuvre qui pour dresser les chapiteaux, qui pour préparer le repas sans oublier la buvette autour de la fontaine à l'eau fraiche restaurée voici quelques années et qui fait la joie des villageois. Au menu de ce repas champêtre : salades variées, quatre porcelets cuits à la broche et tartes aux pommes. Le produit de cette manifestation ira à l'entretien du patrimoine et des espaces publics auxquels les membres sont très attachés.

Les amis de l'Aubespi - Les Ceyssoux

Cette année 2016 n'a pas été une année bien chanceuse pour l'association.
Le temps s'étant mis de la partie, le traditionnel feu de St Jean et sa pétanque ont été annulés pour cause de mauvais temps mais le soir les adhérents ont pu trouver refuge dans le garage de la présidente pour partager un repas bien convivial.
Le 14 juillet, une journée sous la pluie et un «froid de canard». mais une poignée d'irréductibles joueurs de pétanque ont bravé ce mauvais temps et a fait de cette après-midi un succès. Boissons chaudes et gâteaux étaient là pour les réchauffer. Le soir, les adhérents ont pu se retrouver encore une fois dans le garage de la Présidente pour partager les bons petits plats que chacun avait confectionné. Très agréable soirée.
Le 5 novembre, la «Guy Fawkes», merveilleux feu d'artifice et grand feu de bois pour brûler l'effigie de Guy Fawkes. Tout ceci sous un temps pluvieux mais avec convivialité et de nombreux participants de la commune.

Les dates à retenir pour l'année 2017 :
Assemblée générale : dimanche 26 février
14 juillet : Pétanque comme l'année dernière et feu de la Saint Jean
5 novembre : Guy Fawkes

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est ouverte à tout public les mardis après-midi de 14h à 15h et les vendredis soirs de 18 h à 19h. Un grand nombre d'ouvrages est proposé : romans tout âge, bande-dessinées adultes et enfants, albums, documentaires, livres «Vie pratique»...

L'équipe de bénévoles, accompagnée par Sophie Marquez (employée communale), proposent quelques manifestations durant l'année, en particulier pour les enfants, mais toutes les idées sont les bienvenues !

N'hésitez pas à contacter la mairie, si vous souhaitez faire part de vos idées ou de vos remarques.

Association sportive

L'équipe 1 a fait un bon parcours et accède à la division supérieure donc à la première division du district. Quant à l'équipe 2 elle se maintient.

Manifestations organisées par l'association sportive :
- Le tournoi de juillet a réuni 10 équipes dans un bel esprit sport et détente.
- Comme d'habitude l'association foot organisait le bal de la vogue d'Ussel qui fut un succès.
- A la mi septembre, le tournoi de pétanque en hommage à Ghislaine Hilaire, une quarantaine de pétanqueurs se disputaient le challenge. Ce sont Mr et Mme Chapuis de Solignac qui l'ont remporté.
- Début janvier avait lieu notre traditionnel concours de belote avec malgré le mauvais temps, 52 doublettes. Le 1er prix a été gagné par Cathy et Viviane.

Association «NON à la réserve naturelle de la haute vallée de la Loire»

Il y a plus de 3 ans, notre association s'est créée pour s'opposer à un projet de réserve naturelle sur la haute vallée de la Loire. Ce projet est envisagé sur les terrains qui devaient être inondés par le barrage de Serre de La Fare (abandonné dans les années 1990).
Ces terrains, situés sur les communes de Solignac, Chadron, Saint Martin, Le Brignon et Goudet avaient été achetés à prix d'or par l'EPALA (devenu Établissement Public Loire, basé à Orléans) en menaçant les anciens propriétaires d'une expropriation. 30 ans plus tard, ces terrains n'ont jamais été restitués. L'EPL a donc imaginé faire classer ces terrains en réserve naturelle, leur permettant ainsi de récupérer des subventions et se décharger de leur gestion qui serait confiée à un «comité de gestion». Le tout financé par de l'argent Public. Tout ça avec quel impact pour les habitants du coin : De nouvelles interdictions !
Fort heureusement, après 3 ans de combat, l'association est toujours là et la réserve naturelle, non.

Espérons que l'année 2017 sera celle de la raison, que l'EPL abandonnera définitivement son projet et restituera les terrains. Dans tous les cas l'association sera là pour maintenir la pression.
Pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter : **non-rnr-haute-vallee-loire@laposte.net ou 06.51.03.18.19**

Le Président - Grégory BONNAUD

Les amis de Fleurac

Les Amis de Fleurac ont vécu une année 2016 riche en animation. Ce ne sont pas moins de huit activités qui se sont déroulées, tant au village qu'à l'extérieur. La trentaine d'habitants de ce hameau peuvent s'enorgueillir d'avoir une association dynamique.
Ces activités se sont ainsi déroulées :Tout d'abord fin 2015 le concours de belote à la salle polyvalente du Brignon suivie , le 9 janvier, de la galette qui est maintenant devenue un rituel permettant à tout un chacun de présenter ses vœux aux uns et aux autres autour du partage de la galette et autres boissons. C'est ainsi pour celles et ceux qui le souhaitent faire perdurer une amicale ambiance.
Le 24 avril nous avons satisfait notre curiosité en visitant le Parc animalier de Peaugres. Auparavant le 6 mars nous avions accueilli les chansons françaises avec la Taulhaquoise. Le 23 juillet nous avons honoré nos anciens : deux de plus de 80 ans et deux de plus de 90 ans, le maire de la commune participait à cette sympathique manifestation. Dans la foulée le 31 juillet nous nous sommes retrouvés une centaine autour de la paella

et pour celles et ceux qui l'ont souhaité, une visite de la grotte de Bethe était organisée.
Là encore, une coutume bien ancrée, le repas du village s'est déroulé le 31 août à midi. 90 participants ont pu déguster l'excellent repas préparé sur place et cuit au four.
L'assemblée générale tenue le 28 août a été empreinte de beaucoup de convivialité malgré deux départs que nous regrettons. Ainsi va l'association.

Comité des fêtes

Cette année, le comité des fêtes a, une nouvelle fois, pris en charge l'organisation de la vogue du Brignon.

Le samedi, après une journée grise et pluvieuse, le bal s'est déroulé, comme d'habitude, à la salle polyvalente. Il a connu une affluence correcte et sans aucun problème. Le dimanche matin, les bénévoles se sont activés pour installer le feu d'artifice, la buvette, la salle pour le repas et les différentes animations de l'après-midi. Place ensuite à la fête. Après le défilé de vélos fleuris, la troupe des « Rolimax » nous a régalés avec ces différents numéros de jonglage, de cracheurs de feu, d'équilibriste, ainsi que leurs chiens savants. Tous ces numéros ont bien sûr été entrecoupés de différents entractes permettant d'organiser le jeu de biche pour les plus jeunes, de faire tourner les attractions foraines, et bien sûr, la buvette. Le spectacle s'est terminé en apothéose avec une démonstration de funambule par Rolimax junior, avec plusieurs passages à pieds, en vélo, les pieds attachés et les yeux bandés, où tout le monde a pu admirer son équilibre. En soirée, le repas trufade, préparé par Guy comme l'année dernière, a été servi, nouveauté, à la salle polyvalente, pour des questions de facilité de préparation. Il a connu une bonne affluence avec environ 140 repas. Après le repas, la retraite aux flambeaux a fait le tour du village pour revenir sur le parking de la salle polyvalente afin d'assister au brillant feu d'artifice tiré en face. A la suite de ce dernier, qui a permis aux bénévoles de ranger tables et chaises dans la salle, le bal pour tous a clôturé cette vogue.

Enfin, afin de remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette organisation, le président a organisé un petit repas convivial au mois d'octobre, où tout le monde a pu se retrouver dans une ambiance festive.

Pour l'année prochaine, le comité s'occupera à nouveau de la vogue, et a comme idée l'organisation d'une foire artisanale et commerciale, certainement au printemps 2018.

Pour terminer, toute personne motivée et intéressée pour s'impliquer dans l'animation de la commune est la bienvenue au comité des fêtes. N'hésitez pas à vous faire connaitre auprès de la mairie ou du président **(Jérôme BONNAUD 06.11.12.57.93)** afin que nous puissions vous convoquer aux réunions de préparation ainsi qu'à l'assemblée générale.

Association Atout Vent - 1996 ...2016

20 ans déjà que la fête du vent anime la commune et connait un succès croissant.
Une nouveauté que nous avons instauré à cette occasion et que nous souhaitons reconduire cette année : le dimanche, un mini marché de produits locaux.

Nous donnons aux producteurs fermiers et divers ainsi qu'aux productions artisanales la possibilité d'exposer et de vendre leur produits.

Merci ce leur présence aux cervolistes, et aux visiteurs toujours plus nombreux, merci aux collectivités et sponsors de leur soutien et aussi merci aux nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.
Rendez-vous les 8 et 9 Juillet 2017

GUY BALADON

Amicale des anciens combattants

Présidée par André Dire, l'amicale des anciens combattants perpétue le souvenir, notamment lors des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. A Ussel ou au Brignon, les cérémonies associent toujours les enfants de l'école qui déposent une gerbe et font des lectures.

Association des Parents d'Elèves

Cette association regroupe tous les parents d'élèves et est essentielle à la vie de notre école. Les fonds récoltés permettent à tous les enfants de faire des sorties, de réaliser des projets et des activités tout au long de l'année. C'est pourquoi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, que ce soit pour l'organisation des manifestations, comme le concours de belote, le loto, de la soirée dansante, ou encore pour la préparation et le bon déroulement de la fête de Noël, du carnaval, de la fête de fin d'année ! Cette association permet également aux familles de se rencontrer et de partager des moments conviviaux.

Classe maternelle /CP :
Sortie les ruchers du Mézenc aux Estables pour finaliser le projet de l'année autour des insectes étudié en classe (élevage phasmes + papillons) : observation des insectes, fabrication d'une bougie en cire d'abeille, goûter différents miels

Elèves du CE1 au CM2 :
Sortie en ardèche à la caverne du Pont d'Arc pour découvrir la vie des hommes préhistoriques, découverte des animaux de cette époque en taille réelle, participation à un atelier chasse du bison à l'aide d'une sagaie, peinture grandeur nature sur les parois de la grotte avec de l'ocre et du charbon.

Club des deux clochers

Le club du Brignon est affilié à Génération Mouvement.
Autour de sa Présidente, Marie Paule GÖTZ BERTHEAS et du bureau, les adhérents aiment se retrouver pour partager leurs souvenirs, leurs expériences, se divertir et découvrir de nouveaux horizons.

Les activités du club durant l'année sont diverses et variées. Les rencontres hebdomadaires se succèdent et permettent de partager un moment de détente et d'amitié.
Plusieurs manifestations montrent que le club fait partie intégrante de l'animation de la commune : concours de belote, loto, repas annuel, galette des rois, sorties et voyages, sans oublier les parties de cartes animées, la pétanque et les rencontres avec d'autres clubs (secteur, canton, département).
Bien sûr, les membres vieillissent et leur santé les oblige parfois à s'éloigner du club, mais ils ne nous oublient pas pour autant.
Chaque année, le club fait appel à de nouveaux adhérents, il n'y a pas de limite d'âge, tout le monde peut rejoindre l'association, dont le dynamisme et l'ambiance joviale raviront, à coup sûr, les nouveaux arrivants.

Les «Visiteuses»

Au Foyer Bon Accueil de Solignac-sur-Loire, une équipe de bénévoles propose régulièrement des visites et organise des animations qui s'ajoutent à celles que programment les animatrices de la maison de retraite.
Deux fois par mois les visiteuses se rendent le mardi après-midi auprès des résidents et passent un moment d'échanges avec ceux qui le désirent, occasion de parler de leurs souvenirs et d'être à leur écoute en toute discrétion.
Notre équipe s'est renforcée fin 2016 grâce à l'arrivée de 2 nouvelles bénévoles, et nous voulons profiter de cet article dans le bulletin municipal pour redire combien notre engagement nous apporte de satisfactions.
Grâce à la subvention des communes de Bains, le Brignon, Cussac sur Loire et Solignac, nous apportons des distractions aux résidents : après-midi loto par exemple. La venue du groupe "patois" fut une réussite.
Nous avons invités une chorale de "Sainte Marie" et ce fut un moment fort autant pour les résidents que pour les chanteurs, La chorale de Taulhac vient au moment de la Galette des rois et Monsieur Decolin, Président du conseil d'administration offre personnellement un goûter au moment que nous choisissons. Que nos remerciements soient transmis à chacun.
Lorsque les intervenants pour les animations viennent nombreux, nous utilisons notre trésorerie pour rembourser à la maison de retraite les goûters.
Pour la fête de fin d'année, nous offrons le spectacle, un petit cadeau pour chaque résident et le goûter.
Il faut préciser que les après-midi d'animation sont ouverts aux personnes extérieures à la maison de retraite et permettent un moment d'échange avec les résidents.
Le programme est établi chaque trimestre au cours de réunions qui renforcent les liens que nous tissons entre tous les membres de la section de Solignac de l'AVEMEH.
Nous serions heureuses d'accueillir de nouveaux bénévoles visiteurs.

«Les Visiteuses»

Initiatives

L'agriculture biologique à la ferme du bois d'épi

La ferme du bois d'épi chez Simon et Patrice Bay implantée au village des Ceyssoux pratique de l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques et limite l'emploi d'intrants. Tous les produits proposés dans le petit magasin attenant proviennent de la ferme et respectent les principes de ce mode agricole en pleine expansion, sans oublier le goût supplémentaire conféré par les produits du terroir : viande de boeuf et veau de race Aubrac, viande de porc élevé en plein air, lentilles vertes du Puy, tripes boeuf bourguignon en conserve, saucissons, saucisses sèches, pâtées et terrines etc.
Contact : 06 78 54 22 48 ou 06 75 33 10 71.
Mail : gaecduboisdepi@gmail.com

Les bijoux de Dominique Belmont

Depuis un an, Dominique Belmont habitant Les Rosières réalise des bijoux. Ce sont des créations originales confectionnées à la main, autant de pièces uniques composées essentiellement avec des perles artisanales, des graines, des plumes naturelles, des fils de soies et des soies de saris indiens recyclés.
Son groupe sur Facebook : Les Bijoux de Dom.
Sa boutique en ligne : http://domb.alittlemarket.com

SCAR
ATELIER CONSEIL
matériel agricole
VENTE REPARATION MACHINES AGRICOLES
Sarl VIANNES Frères
LE BOURG
43510 CAYRES
TEL: 04.71.57.32.93 FAX: 04.71.57.34.09

GAUTHIER
Créateur de Valeurs
NEUF ET RENOVATION
ETUDES ET DEVIS GRATUIT
Les Baraques 43370
SOLIGNAC SUR LOIRE
www.gauthiersa.fr
CONTACTEZ NOUS
04 71 03 10 14
MENUISERIES - FERMETURES - ALU - P.V.C. - BOIS

LASHERME
Chauffage toutes énergies Plomberie - Sanitaire
Solaire - Photovoltaïque Ventilation Zinguerie
LE PUY-EN-VELAY
RGE QUALIBAT
04 71 09 15 05 contact@lasherme.fr
Professionnel du Gaz

Pompes Funèbres Christophe Pechayre
Le Brignon et toutes communes
Organisation complète d'obsèques
Transport de corps avant et après mise en bière
Toutes distances
Admission toute chambre funéraire
Articles funéraires - Caveaux
43370 Le Brignon
Tél./Fax : 04 71 57 12 03 - Port. : 06 83 24 53 15

SCHL
POUZZOLANES DU VELAY
SOCIETE DES CARRIERES DE HAUTE-LOIRE
Carrière de Bizac - 43370 le Brignon
Tél : 04 71 03 96 38 - Fax: 04 71 01 52 91

Isabelle et Pierre Rousseau
Plasticienne et Sculpteur
Atelier Piéris
Les Salles - 43370 Le Brignon
Tél. 04 71 57 17 66 - Mobile : 06 67 66 47 21
Email : contact@pieris-rousseau.com
Web : www.pieris-rousseau.com

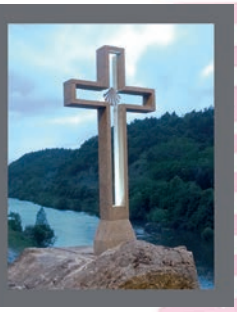

ics
imprimerie coopérative des sucs
votre valeur ajoutée
lescop
IMPRIM'VERT
ZA La Guide
43200 Yssingeaux
04 71 65 14 76
imprimerie@ics43.coop

ETS F.VINCENT & FILS
MOTUL
bp
Castrol
Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés
www.vincentcombustible.com
La Sauvetat
43340 LANDOS
04 71 08 21 44
ZA Laprade
43700 ST GERMAIN LAPRADE
04 71 03 05 88
ZA Le Fromental
43200 YSSINGEAUX
04 71 65 08 57

Robert Lewis STEVENSON

BIOGRAPHIE

D'origine écossaise Rober Lewis Stevenson, nait à Edimbourg le 13 novembre 1850.

Son amour des voyages lui vient, paradoxalement de sa santé fragile héritée de Maggie, sa maman, quant à sa passion des récits de Cummy sa nourrice. Ces deux femmes «fabriquent» le futur écrivain, romancier et conteur d'aventures.

En effet, Margaret souffre de problèmes pulmonaires graves, ce qui oblige la famille Stevenson à rechercher un lieu de vie adéquat et propice au rétablissement, les faisant voyager et découvrir les pays d'Europe, ainsi que la France.

Robert Lewis, fréquemment malade lui aussi, garde le lit et quitte très peu la maison. Cummy «l'ange de sa vie d'enfant» comme il la nommera plus tard, le distrait par de multiples lectures et notamment des récits d'aventures.

Son voyage entre France et Belgique fera l'objet de son premier récit de voyage et sera publié en 1878.

Il tombe follement amoureux en 1876, de Fanny Osbourne, une femme de dix ans son aînée, mariée et mère de deux enfants. Alors qu'elle rentre aux Etats Unis en 1878 afin de demander le divorce, Robert Louis s'isole et décide d'organiser un voyage à travers les Cévennes au départ de la Haute Loire. Le récit de son périple sera publié en 1879 sous le titre Voyage avec un âne dans les Cévennes. Robert Louis Stevenson décède à 44 ans le 3 décembre 1894.

Le voyage au côté de Modestine

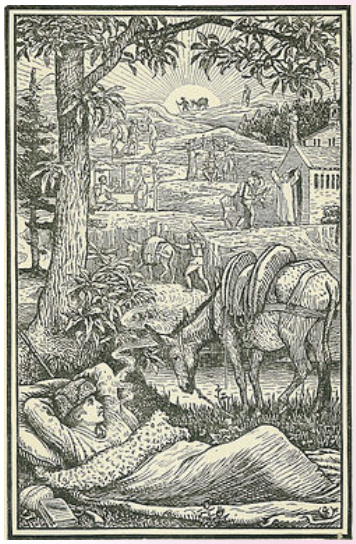

Au Monastier sur Gazeille, RL Stevenson découvre une population montagnarde, railleuse, libre et pleine de dissensions politiques, mais surtout solidaire et hospitalière.

Il sera le point de ralliement de la population locale, leur centre d'intérêt et de curiosité. Ce voyage vers le Sud étant peu commun à l'époque.

Les préparatifs du voyage traînent un peu, il faut cependant se hâter du fait des altitudes à franchir sur sa route.

A l'époque pas ou peu d'accueil existent au long de cette route, le romancier prévoit donc la possibilité de dormir à la belle étoile. Pour cela il recherche un sac de couchage en vain. Un sac à viande sera alors conçu et apporté à Robert Louis en triomphe.

Pourquoi la France ? Pourquoi l'Auvergne ? Car il aime ce pays qu'il a visité et habité avec ses parents. L'Auvergne car il la découvre dans les livres de George Sand et souhaite la découvrir.

Il part le 22 septembre 1878 pour un voyage de douze jours à travers des montagnes que l'on dit habitées par les loups. Il marche vers le Sud depuis Le Monastier jusqu'à St Jean du Gard, accompagné de Modestine, son ânesse achetée à un paysan 65 anciens francs français et un verre de Cognac.

Son équipement reste rudimentaire, à côté du sac à viande, il emmène : un pistolet, un couteau, une lampe à alcool, une lanterne, des chandelles, une casserole et une corde. Pour tout vivre : du chocolat et de la mortadelle.

Quand Stevenson est entré dans Ussel

RL Stevenson ne garde pas un bon souvenir de son passage dans Ussel. Il dut essuyer les quolibets des habitants lorsque le chargement de son âne Modestine culbuta.

«Au village d'Ussel, le bât culbuta et tout le fourniment alla rouler dans la poussière sous le ventre de la bourrique. Au comble de la joie, elle se redressa incontinent et on eût dit, ma parole, qu'elle riait. Un homme, deux femmes et deux enfants arrivèrent qui, formant demi-cercle autour de nous, semblèrent l'encourager par leur exemple. J'eus un diable à remettre les choses en place. Comme je venais de finir le paquet, l'ensemble bascula sans aucune hésitation et retomba de l'autre côté. Si j'avais chaud, vous pouvez l'imaginer ! Et pas une main ne s'offrait pour m'aider. L'homme me dit seulement que le paquet était mal fait. Je lui répondis que, s'il n'avait rien de mieux à dire pour me tirer d'embarras, il ferait aussi bien de tenir sa langue. Et le drôle voulut bien en convenir en souriant. (...) Modestine essaya, suivant son invariable habitude, d'entrer dans chaque maison et dans chaque cour sur toute la longueur de la rue. Encombré comme je l'étais, n'ayant pas une main de libre, mon embarras dépassait toute description. Un prêtre et six ou sept personnes étaient en train d'examiner une église en réparation et en voyant mon triste état ils se mirent à rire bruyamment» (voyages avec un âne dans les Cévennes).

BULLETIN MUNICIPAL DU BRIGNON
Edité par la MAIRIE DU BRIGNON - Tél. 04 71 57 19 88 - Rédaction, photos, diffusion : Mairie du BRIGNON
Conception, compo et régie : EXCEPTO - BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85
Impression : ICS - Yssingeaux - Imprimé sur papier PEFC par une imprimerie labellisée Imprim'Vert. Dépôt légal : à parution. Reproduction interdite.

Par Barbara Gossot

Le GR70

Balisé par la Fédération Française de Randonnée, le chemin de Stevenson devient le GR70.
Le tracé originel suivi par Robert Louis a été un peu modifié et pour en facilité l'accès le chemin a été prolongé depuis Le Puy en Velay jusqu'à Alès. Le balisage est réalisé par les bénévoles des quatre comités départementaux de randonnée pédestre traversés par le GR : Haute Loire, Lozère, Ardèche et Gard.
Le chemin de Stevenson offre une faune et une flore très variée. Après les gorges de la Loire, les vastes plateaux volcaniques du Velay, le GR70 traverse les terres du Gévaudan, pour ensuite gravir le Mont Lozère (1700m), avant d'arriver dans les Cévennes.
Depuis le voyage de l'écrivain, la marche itinérante a beaucoup évolué : hébergements, transport des bagages, topo guide, loueurs d'ânes... se sont développés.

USSEL : UN ARRÊT RAPIDE

Après Goudet et la traversée de la Loire, le GR grimpe sur le plateau du Dévès.
Stevenson après un arrêt rapide dans le village d'Ussel a poursuivi sa route jusqu'au Bouchet St Nicolas
Aujourd'hui, nombre de marcheurs font halte à Ussel. Ce premier jour de marche est long, 22 km, avec des dénivelés importants, +730 m. La dernière montée entre Goudet et Ussel ayant souvent raison de leur détermination à continuer. Rappelons qu'environ 7000 marcheurs empruntent chaque année le GR70.
Dans le village, vous trouverez deux bars-restaurants.

CHEZ MONIQUE - TENU PAR RÉMI JOUHANNEL

Ouvert toute l'année 7 jours/7 - Fermé le mardi en hiver
8h00 – 20h00
Tél 04 71 57 14 44
Site : chez-monique.e-monsite.com

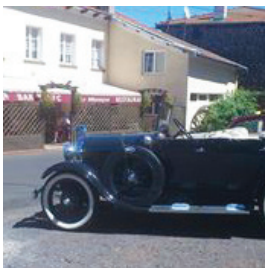

LE BOL D'USSEL - TENU PAR VALENTINE JULLIEN

Ouvert d'avril à octobre
Fermé le jeudi
Le soir sur réservation uniquement
Tél 09 63 41 55 21
Site : www.leboldussel.com - Mail : leboldussel@gmail.com

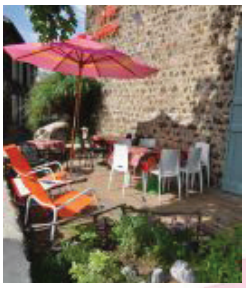

GÎTE D'ÉTAPE HALTE MODEST'IN

TENU PAR SOPHIE POZZI

Ouvert toute l'année
Accueil des ânes et chevaux.
Cuisine à disposition pour préparation des repas ou demi-pension sur réservation.
Capacité d'accueil 8 personnes
Tél 04 71 57 11 59
Site : www.gite-stevenson.com - Mail : contact@gite-stevenson.com

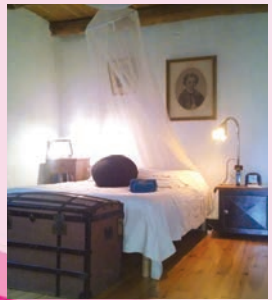

CHAMBRE D'HÔTES LE PRÉ DE LA FOUAN

TENU PAR BARBARA GOSSOT

Ouvert toute l'année - Accueil des ânes.
Demi-pension possible sur réservation.
Capacité d'accueil 2 personnes
Tél 04 71 57 31 07 ou 06 86 77 85 09
Mail : leprédelafouan@outlook.com

Le Pré de la Fouan

Groupama
la vraie vie s'assure ici

▶ À COSTAROS :
Place du marché

Tél. 09 74 50 31 44 *Prix d'un appel local à partir d'un fixe*

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris.

Ent Pascal Pechayre
Charpente Couverture Zinguerie
Neuf et rénovation
04 71 57 12 82
06 89 65 63 65
Le bourg
43370 Le Brignon

Taxi
Solignac/Loire
Cussac/Loire
St-Christophe/Dolaizon
DANIELS
Christophe
Transports médicaux assis
Toutes distances...
Hospitalisation, consultations,
dialyses, rayons...
Rue des Fayes 43370 Solignac sur Loire
Tél. : 04 71 03 10 12 - Port. : 06 70 10 59 96

La rentrée 2016 - 2017 à l'école